

CONDITIONS DE L'APPEL À COMMUNICATIONS

Les propositions de communication sont à envoyer dès maintenant et avant le **5 octobre 2020** aux responsables de l'organisation du colloque : Ouahmi Ould-Braham (ouahmi.ould-braham@mshparisnord.fr) ; Mehdi Ghouirgate (mehdi.ghouirgate@gmail.com) et Lameen Souag (lameen@gmail.com).

Les propositions devront s'inscrire dans l'un des onze axes définis ci-dessus. Elles feront obligatoirement apparaître : l'axe dans lequel se situe la proposition, le nom de l'auteur, son établissement, ses fonctions et coordonnées, le titre de la contribution, le résumé (moins de 10 lignes), 4 mots clés.

Chaque proposition sera évaluée et les avis d'acceptation seront envoyés aux auteurs à partir du **12 octobre 2020**.

La durée prévue des communications est de 20 minutes. Les textes complets, longs de 25 000 signes au maximum (espaces compris), doivent parvenir avant le 15 novembre 2020 pour être inclus dans les Actes. Ils devront être accompagnés d'un résumé (moins de 1 000 signes) en français.

CALENDRIER

5 octobre 2020 : Date limite de réception des propositions (résumé et CV) pour évaluation.

12 octobre 2020 : Début des notifications et retour des expertises à tous les auteurs.

15 novembre 2020 : Date limite de réception des versions corrigées et définitives des textes acceptés.

20 novembre 2020 : Date limite d'inscription à la conférence pour au moins l'un des auteurs.